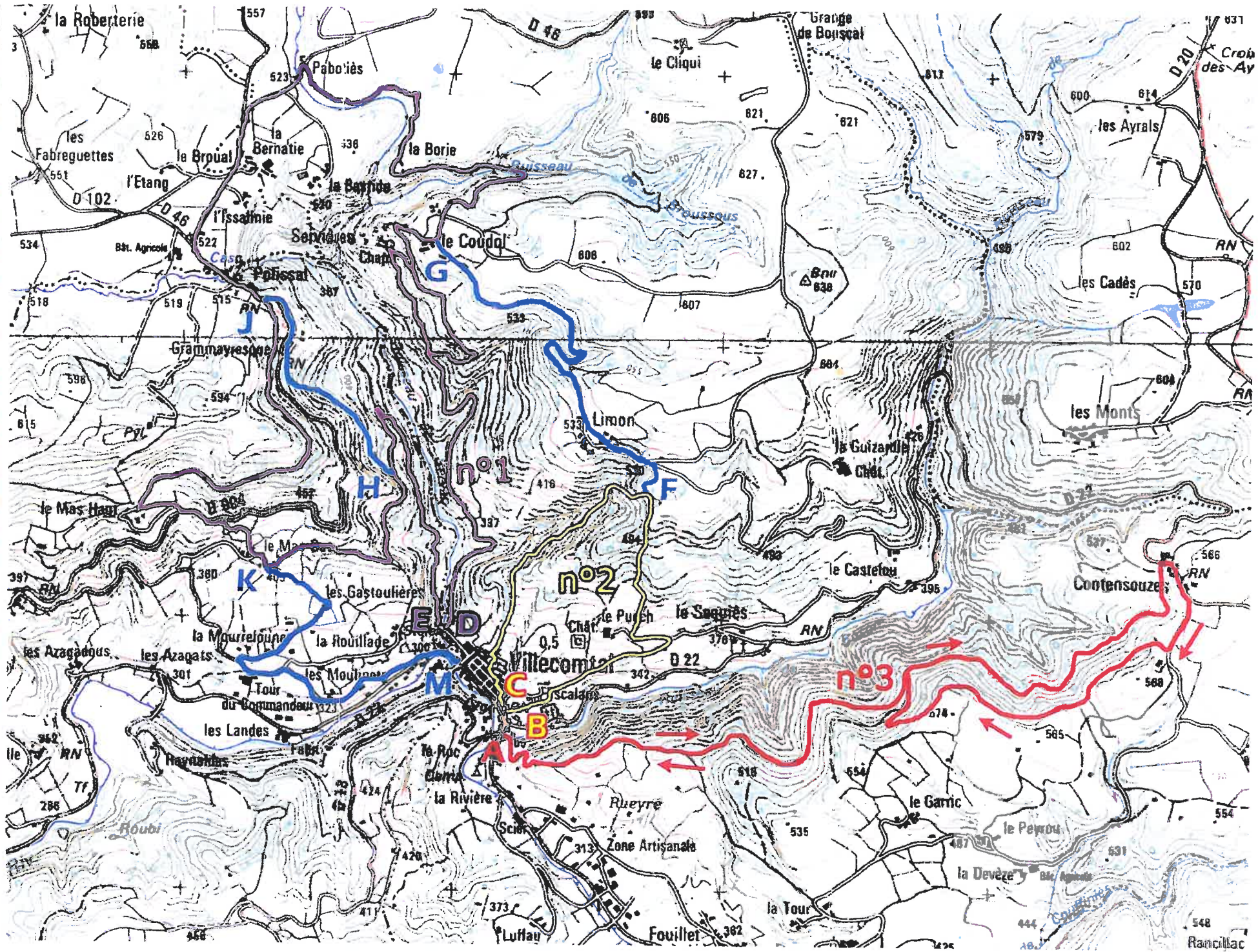


# Randonnées de Villecomtal : 05.65.44.66.82



## N°1: Servières

1 km, 2h50, facile

Départ devant la mairie, descendre au Faubourg (direction opposée au porche) et prendre à droite **D** sans traverser le pont. La montée est facile et agréable sur un chemin ombragé. A l'embranchement, les 2 directions se rejoignent :

1. à droite, on quitte le fléchage pour un parcours un peu plus long.
2. Tout droit, dénivellé plus raide, découvrez de la chapelle de Servières.

A la ferme *le Coudol* (G), prendre la route à gauche sur 150m jusqu'au chemin sur votre gauche puis à 30m, toujours à gauche, s'engager dans un petit chemin en descente dans les bois. Après avoir traversé le ruisseau vous remonterez à *La Borie* qui offre un joli vis à vis sur la cascade de *Po-lissal* que vous rejoindrez par la suite.

Suivre la route, puis au carrefour (*Pabouties*) tourner à gauche jusqu'à *Po-lissal*. Là, un accès à la cascade est signalé au niveau du pont, après le restaurant. (J)

Prendre le chemin à droite pour passer devant une maison isolée. Profitez du point de vue sur *Servières* que vous avez abordé lors de votre montée du départ. Ensuite, le chemin descend jusqu'au *Mas-Haut*, carrefour où vous prenez le chemin goudronné à gauche. On traverse la D904 sur 50m (en montée) pour prendre le chemin en face qui descend jusqu'à la ferme du *Mas-Bas*. (K) chemin en descente à droite) Dans la montée au niveau des 2 maisons vous avez, sur la droite, une vue dominante sur Villecomtal. Engagez-vous dans ce sentier ombragé qui vous mènera jusqu'à votre départ. E

## N°2: château du Puech

2,5km, 1h15, passages à dénivellés plus raides

Départ place des Chèvres, en descendant vers le stop, prendre le chemin à gauche, entre 2 murs, qui débute par une marche, au niveau du lampadaire. B

Monter jusqu'au cimetière puis prendre le giratoire pour traverser le lotissement et arriver à l'entrée du chemin.

Ce chemin débouche sur la route du château du Puech que l'on prend à gauche en montant. A 200m sur la droite l'entrée du chemin est signalée. Il monte le long d'une haie, la pente est relativement proncée, profitez de la vue dominant le château du Puech sur votre gauche. Le chemin monte droit vers le bois puis débouche sur une clairière que vous contournez par la droite. Le chemin est plus large, il continue à monter dans le bois.

Lors de votre ascension, soyez vigilants au changement de direction (F) à gauche, il marque le début de la descente vers Villecomtal en empruntant un sentier étroit.

Ce sentier pittoresque serpente dans les bois avec, par endroits, une pente accentuée sur un terrain accidenté. Il se termine entre des murs rapprochés qui rendent le passage étroit.

On rejoint Villecomtal juste derrière l'église. C

## N°3: Contensouzes

7,5km, 2h15, facile, départ et retour à pente plus raide

Départ devant l'UDSMA qui se trouve à la sortie de Villecomtal, en direction de Rozdez, face au pont.

Très vite le fort dénivellé se fait sentir tout le long de cette voie romaine qui dessert 3 lacets. Le chemin se dégage et s'élargit progressivement jusqu'à une patte d'oie qui marque la fin de la montée. Prendre à gauche la piste forestière descendant sur environ 300m.

Au cours de votre ascension, vous aurez l'occasion de découvrir, sur l'autre versant, d'abord le château du *Puech*, (tour ronde) puis celui de la *Guzardie* (tour carrée) L'embranchement que vous allez trouver à droite marque le point de retour de la boucle passant à *Contensouzes*.

Aller tout droit et suivre la piste forestière jusqu'à la route qui, en montée vous fait traverser le hameau de *Contensouzes*. A la sortie, prendre à droite direction Ségonzac et à environ 200m prendre le chemin forestier sur votre droite. Il entame le retour en descente et mène à l'embranchement de l'aller.

A partir de ce point, le retour en descente vers Villecomtal se fait par la même chemin qu'à l'aller.

### VARIANTES :

Les liaisons « F-G » qui suit une petite route communale très tranquille et « H-J » qui est un chemin très ombragé agréable en période de grandes chaleurs, vous permettent de combiner les parcours N°1 et N°2 entre eux.